





1. J'accède au Portail Familles depuis le site de la Mairie d'Aussonne : http://www.aussonne.fr/



2. Je me connecte au Portail Familles (Identifiants sont disponibles sur votre facture du mois d'Octobre reçu par mail ou par courrier).

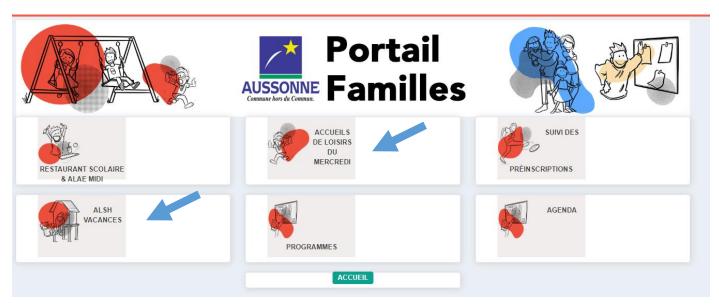
Lors d'une première connexion, on me demande de changer mon mot de passe.



3. Je clique sur l'onglet « Mes Inscriptions »



4. Je choisis « Accueils de Loisirs du Mercredi » ou « ALSH VACANCES » selon mon besoin

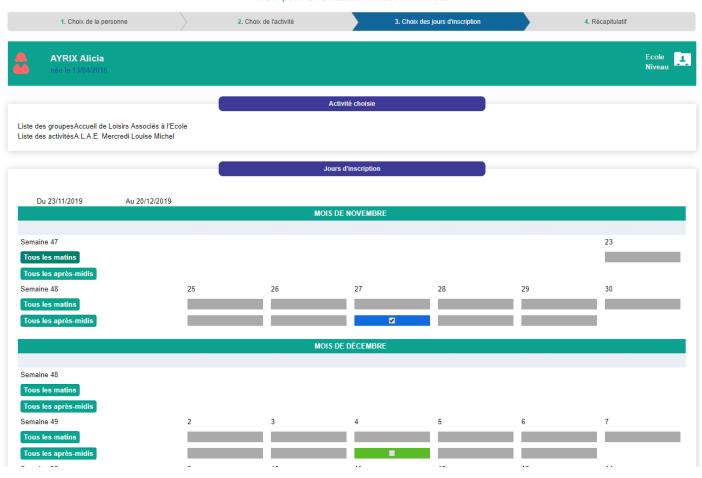


5. On me propose les inscriptions de mon ou mes enfants : je clique sur « sélectionner ».



6. J'ai accès à l'agenda de l'activité sélectionné Je peux effectuer mes inscriptions ou annulations en cochant ou décochant les jours de mon choix.

Attention : Si le mercredi ne peut pas être sélectionné, il n'y a plus de place disponible, je dois revenir consulter régulièrement l'agenda des inscriptions du mercredi pour voir si de la place s'est libérée.



Inscription & Annulation Accueil Mercredi

- 7. Lorsque j'ai fini ma sélection, Je clique sur « SUIVANT » en bas de page, Je vérifie ma sélection et je clique sur « VALIDER »
- 8. Je reçois un mail de Confirmation depuis le Portail Familles.

Si je rencontre des difficultés, je peux joindre Muriel ICART ou Laura AYRIX :

Par mail: portail.familles@aussonne.fr,

Par téléphone : 05.62.13.47.20

En me rendant directement à la Mairie.